

Présidentielle 2027 (suite).

Il est temps d'entrer dans le vif du sujet !

Les premiers changements (indispensables), si l'on veut que le peuple français soit en phase avec les décisions à prendre pour redresser le pays et lui redonner l'éclat et la dignité qu'il a quasiment perdus : c'est de modifier en profondeur les institutions ; à commencer par le Parlement et le nombre de ministères, puis la restructuration et la composition du Conseil constitutionnel, du Conseil d'État, de la Cour de cassation, de la Cour des comptes, etc. ; en finir avec le CESE, les comités Théodule, les cabinets-conseils en tout genre et surtout étrangers, les associations et corps intermédiaires politisés, etc.

Mais, pour cela, il faut revoir et modifier la Constitution française !

Le 1^{er} changement consiste à regrouper les deux chambres législatives (Sénat et Assemblée nationale) en une seule chambre et à la subdiviser en 12 groupes socioprofessionnels de 30 membres chacun où nous aurons de vrais spécialistes dans chaque domaine de la vie en société. Ce qui évitera, pour chaque solution à trouver quand il y a un problème spécifique dans telle ou telle activité ou dans tel domaine, à faire appel à des commissions parlementaires (rarement à la hauteur des enjeux) et à raccourcir les délais d'études et d'applications.

Première conséquence : 360 membres au lieu de 925 (577+348), sans compter le nombre de collaborateurs en moins, de questeurs, d'huissiers, de chauffeurs, de cuisiniers, de « valets de chambre », « de lèche-culs », etc.

Second changement : rapporter le nombre de ministères à douze, en corrélation permanente avec le nombre de chambres d'activité socioprofessionnelle, en rapport semi-direct avec les ministres concernés par le biais d'un « double lien » nommé, désigné tour à tour, au sein de chaque groupe représentant une spécificité de la société active comme non active.

Troisième changement : réformer en profondeur le reste des institutions. Mais cela fera l'objet d'un autre éditorial.

Vous l'avez deviné :

La tâche, qui incombera au futur président de la République, est énorme !

Aussi, la seule alternative que nous ayons pour que cela puisse se réaliser, c'est d'élire un homme ou une femme, à la tête du pays, qui n'a aucun rapport direct ou indirect avec aucun des partis politiques existants, *qui ne sont que des machines « à tuer les libertés » et à « détruire le bien public » !*

À plus tard pour la suite !

P. R.

